

Les approximations de Mgr Maillard

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 14 mars 2012



Yves Chiron [revient](#) sur la réaction de **Mgr Armand Maillard**, archevêque de Bourges, [que j'avais évoqué ici](#), suite à l'ouverture d'un lycée technique hors-contrat par la Fraternité Saint-Pie X, près de Chateauroux :



"Mgr Maillard est l'évêque du diocèse où j'habite. Je lui dois donc le respect que tout fidèle doit avoir pour son pasteur et pour tous les représentants de l'Église enseignante en général. Mais quand, publiquement, un évêque manque à la charité et à la vérité (dont Benoît XVI nous rappelle souvent qu'elles doivent être indissociables) on peut et on doit, respectueusement, le dire.

Il se trouve par ailleurs que je connais bien l'École Saint-Michel dont il est question ici. J'y ai été longtemps professeur, même si je n'étais pas et ne suis pas un fidèle régulier de sa chapelle. C'est donc l'honneur, la réputation et la légitimité pédagogique de cette École que je me dois de défendre.

On relèvera d'abord cette idée d'une « moyenne nationale » des « communautés intégristes » qu'il ne faudrait pas dépasser. Mgr Maillard en compte quatre dans son diocèse. Pour lui c'est trop. Cela me rappelle la réflexion d'un ministre de l'Intérieur qui, en 2009, à propos des militants UMP d'origine arabe, avait dit : « Quand il y en a un, ça va... C'est quand il y en a beaucoup qu'il y a des problèmes! ».

Mgr Maillard cite ces communautés comme s'il s'agissait de foyers dangereux ou de pestiférés des temps modernes dont il faudrait se méfier et se tenir à l'écart. Il ne les connaît que par ouï-dire. En tant que pasteur du diocèse, les a-t-il visitées ? Non pas pour une visite pastorale au sens canonique – qui, dans la situation actuelle, ne serait pas possible – mais, au moins, pour une visite de pasteur qui va à la recherche ou, du moins, à la rencontre de ses brebis les plus éloignées. D'autres évêques de France le font, dans la discrétion.

Mgr Maillard cite ces quatre lieux comme des entités abstraites, presque maléfiques. Il y a, derrière ces noms, des communautés religieuses vivantes, priantes et dévouées. La Fraternité de la Transfiguration, fondée à Mérigny par l'abbé Lecareux, est une communauté de prêtres et de frères qui rayonne dans le village où elle est établie et dans les diocèses environnants. A Saint-Michel-en-Brenne est établie la Maison-Mère des Sœurs de la FSPX et à Ruffec leur noviciat. Ces saintes sœurs, qui se dévouent dans les prieurés et dans les écoles, en France et à l'étranger, seraient bien étonnées et chagrinées d'être considérées comme les agents d'une infection dangereuse. Quant à Niherne, c'est là où est établie l'École Saint-Michel dont l'expansion provoque l'ire de Mgr Maillard.

Mgr Maillard, s'il était mieux informé, saurait que dans cette école dirigée par des prêtres de la FSSPX, il y a toujours eu un corps professoral laïc auquel on n'a pas demandé une adhésion pleine et entière aux choix de la FSSPX. Les professeurs ne sont pas tous des fidèles de la FSSPX, loin de là, ni même forcément des catholiques pratiquants.

Quand Mgr Maillard dit : « Les intégristes n'ont pas de relation à mon égard », la formule, maladroite dans son style, est fautive dans les faits. Pour s'en tenir aux seuls prêtres de l'École de Niherne, tant redoutée par l'archevêque de Bourges, ils ont toujours essayé

d'entretenir des relations avec les autorités diocésaines. En 2004, ils ont été reçus par Mgr Barbier, prédécesseur de Mgr Maillard (cf. *Aletheia*, n° 56). Par ailleurs, auprès de Mgr Barbier puis de Mgr Maillard, ils ont fait, à plusieurs reprises, des demandes pour l'utilisation de lieux de culte diocésain (pour le Chemin de Croix du Vendredi Saint, par exemple, ou pour des pèlerinages).

Dans une autre de ses réponses à *La Nouvelle République*, Mgr Maillard voit « la manière de célébrer la liturgie » comme un « point de divergence ». On pourrait croire, à lire cette réponse, que la célébration de la messe selon le rite traditionnel constitue, pour l'archevêque de Bourges, une « divergence » irréductible. Dans les faits, il n'en est pas ainsi. Depuis l'indult de 1984, dans le diocèse de Mgr Maillard, l'abbaye bénédictine de Fontgombault a retrouvé la liberté de célébrer la messe selon le rite traditionnel. Mieux encore, en janvier dernier, Mgr Maillard a publié un communiqué pour annoncer qu'il autorisait la célébration de la messe traditionnelle, une fois par mois, dans l'église Saint-André, une des principales églises de Châteauroux.

La coïncidence est troublante : la messe traditionnelle retrouve, enfin, un droit de cité à Châteauroux, près de cinq ans après le motu proprio libérateur de Benoît XVI (7 juillet 2007), juste au moment où la messe traditionnelle, célébrée par les prêtres de la FSSPX, se rapproche de Châteauroux par une prochaine célébration dans la chapelle de La Martinerie. La décision de Mgr Maillard semble autant tactique que pastorale. Mais il lui reste beaucoup de chemin à parcourir : la messe qu'il concède à Saint-André de Châteauroux n'est que mensuelle, celle qui sera célébrée par les prêtres de la FSSPX à La Martinerie sera dominicale et même quotidienne.

Mgr Maillard dit aussi son inquiétude sur le « risque » de confusion entre l'enseignement catholique diocésain, représenté à Châteauroux par un grand conglomérat (École Saint-Pierre/Collège Léon XIII/Lycée Sainte-Solange), et le vaste établissement que la FSSPX va ouvrir à quelques kilomètres de là. Au lieu de se réjouir que l'éventail de l'enseignement catholique s'élargisse – l'École Saint-Michel va offrir des filières de formation (menuiserie, maçonnerie, etc.) qu'on ne trouve pas dans l'enseignement diocésain –, Mgr Maillard semble redouter la concurrence.

Mais plus encore, il a une réaction de dépit. Il ne dit pas que ce sont les autorités militaires qui ont proposé une partie de leur domaine à l'École Saint-Michel et donc à la FSSPX. Sans doute, ces autorités ont-elles fait auparavant la même proposition à d'autres institutions, à l'enseignement diocésain, à Mgr Maillard. L'archevêque de Bourges regrette aujourd'hui de voir les « intégristes » honnis profiter d'une telle opportunité.

On déplorera enfin le coup de patte de Mgr Maillard à propos de l'Institut Civitas, « bras politique des lefebvristes ». La définition du journaliste est abrupte mais pas fausse, même s'il serait plus exact de dire « bras civique », Civitas n'ayant pas pour objectif de présenter des candidats aux élections. En revanche, Mgr Maillard a tort d'affirmer que Pie XI a condamné l'Action Française parce qu'elle « voulait lier un régime d'extrême-droite à la religion » :

- l'Action Française voulait le rétablissement de la monarchie, Mgr Maillard en parlant de « régime d'extrême-droite » commet une grossière erreur que même un étudiant de première année en Sciences politiques ne commettrait pas, à moins d'avoir l'esprit obscurci par une idéologie qui estime que toute critique de la démocratie est d' « extrême-droite ».
- Pie XI lui-même, à plusieurs reprises, dans ses interventions à propos de l'Action Française, a précisé que ce n'est pas la nature du régime défendu par l'Action Française qui était en cause. Il a dit et répété que les catholiques pouvaient être monarchistes. Il n'a donc pas condamné « un régime d'extrême-droite » – qui serait la monarchie –, il n'a pas condamné l'Action Française pour des raisons politiques mais pour des motifs religieux (Émile Poulat et Yves Chiron, *Pourquoi Pie XI a-t-il condamné l'Action française ?*, Éditions BCM, 2009)."